



Virement bancaire sans mon accord

Par **Cimeryl**, le **22/12/2008** à **17:41**

Bonjour,

Le 04/12, j'ai fait une demande de virement de 700€ au profit d'une entreprise à laquelle je dois de l'argent, le virement s'est fait sans encombre.

Le 08/12 ma banque à refait ce virement de 700€, cette fois sans que je le demande (une histoire de vacances et de fax passé 2 fois).

Comme je dois de l'argent à l'entreprise créditée, celle ci ne veut pas rendre les 700€ qui lui ont été crédités en trop.

Du coup ma banque ne veut pas intervenir, alors que l'erreur vient d'elle (et passer un virement sans accord du propriétaire du compte je trouve ça grave), sous prétexte que l'argent viré était du.

Imaginez vous retrouver de 1500€ à 100€ le 08 du mois de décembre

Y a-t-il un recours possible ? et comment dois je m'y prendre ?

Merci d'avance